

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-CSN-du-SNETAP-FSU-s-oppose-a-la.html>



Le CSN du SNETAP-FSU s'oppose à la création de l'aéroport de Notre Dame des Landes

- Nos Actions - Communiqués -
Date de mise en ligne : vendredi 18 janvier 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

En premier lieu, le SNETAP dénonce les violences policières répétées, intolérables dans un état de droit.

Ensuite, le [CSN](#) du SNETAP-[FSU](#) considère que les caractéristiques actuelles du projet de nouvel aéroport sont en contradiction avec ses mandats, ainsi que ceux de sa Fédération :

Le transport aérien, un transport qui n'est pas durable

Avec ce projet, on envisage, on espère une croissance du transport aérien et la création de nombreuses activités à l'horizon 2050... Mais quel va être le développement du transport aérien compte tenu des crises financières et énergétiques en cours ?

La [FSU](#), est favorable à une offre de transports multi-modaux et au développement de technologies propres, qui doivent privilégier des circuits plus courts production/consommation, par une politique d'aménagement du territoire. Il faut au contraire remettre en état les infrastructures ferroviaires existantes (voies, gares,...) et développer un maillage décentralisé dans le cadre d'un plan national ferroviaire qui viendrait en substitution des grands projets routiers, autoroutiers ou aéroportuaires.

Contrats de partenariats, PPP, pour la FSU c'est NON !

Ce projet d'aéroport se ferait avec un concessionnaire privé VINCI. Il s'agit de la première concession aéroportuaire à capitaux privés en France. Concernant la nouvelle plateforme de Notre-Dame-des-Landes, le concessionnaire aurait en charge : la conception détaillée et la construction de l'aéroport ; la mise en place des mesures d'accompagnement associées ; l'exploitation aéroportuaire pendant une durée de 55 ans...

POUR LA FSU...Il faut exiger qu'il soit mis fin aux contrats de partenariats qui fragilisent le service public, mettent en péril l'avenir de nombre de personnels, augmentent les coûts des missions, développent le profit des grands groupes privés.

Un projet qui amplifierait la crise écologique et sociale

Le projet d'aéroport supprimerait près de 2 000 hectares de terres agricoles et affecterait des zones humides.

Pour la FSU, pour conjuguer écologie, justice et solidarité, la lutte contre les dérèglements climatiques et la pollution des écosystèmes suppose des mesures qui aillent dans le sens de l'abandon d'un modèle de développement qui dans les faits conduit à l'explosion des inégalités sociales, à l'exclusion radicale d'une masse croissante de personnes et à la destruction irréversible de la planète. L'accès au foncier est à ce jour un des obstacles majeurs au développement du modèle alternatif que le SNETAP appelle de ses vœux, et la promotion d'infrastructures périurbaines de ce type en est la principale cause (l'équivalent d'un département disparaît tous les 7 ans). A contrario, de véritables plans de reconversion et de transformation des industries les plus polluantes sont

Le CSN du SNETAP-FSU s'oppose à la création de l'aéroport de Notre Dame des Landes

nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs et la soutenabilité écologique, tout en préservant l'emploi et en répondant aux besoins nouveaux. La promotion d'une véritable agriculture paysanne, le développement des énergies renouvelables, créatrices d'emploi doivent au contraire en être la colonne vertébrale.

Le SNETAP-FSU considère qu'avec le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes nous sommes loin du compte : utilité douteuse, alternatives mal étudiées, intégration insuffisante de l'enjeu d'une société durable. C'est pourquoi le SNETAP-FSU demande l'abandon de ce projet, au profit de solutions alternatives. Il apporte son entier soutien à tous les citoyens qui, au quotidien, le combattent, pacifiquement et avec détermination.